

Visioconférences : rôles du directeur d'établissement : le Bug de l'an 2000

Autor(en): **Brès, Jean-Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-852439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Visioconférences. Rôles du directeur d'établissement. Le Bug de l'an 2000.

Lors du séminaire de la FSEP qui s'est déroulé à Genève, les vendredi 27 et samedi 28 novembre 1998, trois thèmes ont été abordés.

Le vendredi après-midi a été consacré à une expérience de visioconférence et à un échange autour des applications possibles de ce media à l'enseignement.

Invités par Swisscom Genève, nous avons pu assister à une conférence du professeur Jacques Neyrinck de l'EPFL, qui s'adressait à nous depuis le centre Swisscom de Lausanne. Son propos contenait certains points clés. Le premier étant que ces nouveaux media laissent présager des changements extrêmement importants dans l'éducation – Echanges fondamentalement immatériels (données numériques), ils s'accompagnent d'une vision nouvelle des investissements (doit-on envisager toujours autant d'investissements en terme d'infrastructures parking, classes...?) Le second étant que des formes ou méthodes d'enseignement s'imposent alors – Reproduire un enseignement frontal ex-cathedra en utilisant de telles technologies n'a que peu de sens. C'est la mise en projet de partenaires distants offrant des singularités qui enrichissent l'ensemble des participants et permet d'exploiter au mieux les potentialités de tels outils.

A la suite de la conférence du professeur Neyrinck, une présentation complète de la gamme des systèmes de visioconférences nous a été faite... Dans une fourchette de prix allant de 2000.– à 30 000.– sont proposées différentes machines permettant plus ou moins d'applications, intégrant ou non le

système multi-points (pour plusieurs utilisateurs en même temps), toutes de qualité quant à la vitesse de transmission, à l'image et au son... Les écoles privées sont sans doute appelées à utiliser dans un avenir proche de tels outils en particulier dans le cadre de l'enseignement à distance.

Le samedi matin, des deux autres thèmes abordés étaient les suivants:

Les rôles du chef d'établissement dans une institution en mutation, face à l'innovation.

Monsieur Pierre Jaccard, directeur des écoles de Genolier et formateur, situe pour nous les rôles différents d'un directeur en particulier face à l'innovation dans un établissement. Il attire notre attention sur le fait que l'adhésion des différents acteurs impliqués est indispensable (responsables à divers niveaux, enseignants, collaborateurs en général...) et que cela passe par une construction en commun du projet d'innovation.

Il s'agit ensuite d'entretenir l'adhésion de l'ensemble des personnes concernées, de les garder au contact de l'évolution du projet. L'organisation, de l'information et la qualité de sa circulation au sein de l'établissement est de première importance dans le bon déroulement d'un processus de changement.

L'intervention de Monsieur Jaccard nous permet de repartir avec un certain nombre de réflexions clés mais aussi avec des stratégies et des outils précis à disposition.

La richesse de son propos nous laisse penser qu'une formation plus complète apporterait beaucoup aux directeurs d'établissements... Monsieur Jaccard accepte de continuer cette formation dans le cadre du CEP.

Le «bug» de l'an 2000.

Monsieur Michel Firmenich, de la direction de Firmenich SA International est en charge du dossier «L'an 2000» pour sa société. Avec beaucoup d'humour et de toute évidence avec une solide connaissance du problème, il nous explique le pourquoi des difficultés que nous sommes appelés à rencontrer lorsque nos ordinateurs «fêteront le réveillon de l'an 2000» à leur manière.

Monsieur Firmenich n'est pas alarmiste mais ne minimise pas les problèmes qui pourront survenir. Ce qui est particulièrement surprenant, c'est de nous

apercevoir que nous sommes environnés de microprocesseurs cachés dans toutes sortes d'appareils: ascenseurs, portes automatiques, systèmes d'air conditionné, réfrigérateurs, chaudières à mazout, voitures... qui sont tout à fait susceptibles de nous faire des farces lors de cette nuit historique.

Un certain nombre d'anecdotes nous montrent que le «bug» a déjà commencé et qu'il ne se limitera pas à la nuit de l'an 2000. Pour nos écoles, un certain nombre de conseils très pratiques nous sont donnés, en particulier bien entendu quant à nos ordinateurs pour lesquels de petits programmes «test» nous permettent de savoir s'ils passeront sans problèmes «le moment fatidique» et dans certains cas de les «vacciner à l'avance»...

Jean-Claude Brès

Documentation sur les examens fédéraux de maturité professionnelle

Vous pouvez retirer la documentation suivante (au prix de revient) auprès du secrétariat des examens de la commission fédérale de la maturité professionnelle (CFMP), tél. 031 328 40 50, fax 031 328 40 45:

Formulaires d'inscription (gratuits)

Règlement sur les examens fédéraux de maturité professionnelle (frs. 4.-)

Guide des examens fédéraux de maturité professionnelle (frs. 4.-)

Programme d'étude pour la maturité professionnelle technique (frs. 6.-)

Programme d'étude pour la maturité professionnelle commerciale (frs. 6.-)

Séries d'examens à partir de 1996 (frs. 15.- par série)